

Alphonse Jean-Pâris Mpassy-Nzoumba

D'archives et de mémoire...

Faits politiques et socio-sanitaires
au Congo-Brazzaville de 1957 à 2003

Préface de René Charrier



KARTHALA



Alphonse Jean-Pâris Mpassy-Nzoumba est né le 13 mars 1937 à Baongo-Brazzaville. Ancien élève de l'école Saint-Joseph de Baongo et du lycée Savorgnan de Brazza, il entre en octobre 1958 à l'École Inter États des Élèves Infirmiers et Infirmières d'État à Brazzaville.

De 1961 à 1963, il est à l'École nationale de Santé publique de Rennes (France) pour une formation d'Administrateur de Santé. Au Congo-Brazzaville, il occupe ensuite successivement les fonctions de: Gestionnaire de l'hôpital Adolphe Sicé de Pointe-Noire (septembre 1963-janvier 1964); Chef des services administratifs et du personnel à la direction générale de la Santé publique (1964-1969); Directeur de la Maternité Blanche Gomes (1969-1971).

En 1971, il est admis au concours d'entrée à l'IIAP (Institut International d'Administration Publique) de Paris, annexe de l'École nationale d'administration française. Il s'inscrit simultanément à l'Université Paris I où il obtient un DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales) et une licence de Sciences politiques.

En octobre 1977, sur décision du Comité militaire du Parti (CMP), il est rappelé à Brazzaville pour prendre la direction de l'hôpital de base de Makélékélé, poste qu'il va occuper pendant près de quinze ans.

En novembre 1997, le Ministre de la Santé et de la Population, Mamadou Kamara Dekamo, l'appelle au département pour coordonner les activités du groupe de consultants mis en place par le Ministre. Il s'agit de relancer les activités d'un département déserté par plusieurs cadres, suite à la guerre du 5 juin 1997. La mission des consultants va durer pendant toute la transition flexible de 1997 à 2002.

En prenant l'initiative d'écrire ces lignes, l'auteur voudrait inviter d'autres compatriotes de la Société civile à donner leurs souvenirs ou version des faits sur les différentes périodes de notre histoire brazzavilloise et congolaise, afin que l'analyse de toutes les versions de faits puisse permettre l'écriture d'une véritable histoire, débarrassée des manipulations opportunistes de tous bords.

D'ARCHIVES ET DE MÉMOIRE

KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>
Païement sécurisé

Couverture : Le Pont du Djoué au sud de Brazzaville. (*Photo Soledad Ruffin, 2 bis Nkouka Batéké – Bacongo à Brazzaville.*)

© ÉDITIONS KARTHALA, 2016
(Première édition papier, 2016)
ISBN : 978-2-8111-1664-4

**Alphonse Jean-Pâris
Mpassy-Nzoumba**

D'archives et de mémoire

*Faits politiques et socio-sanitaires
au Congo-Brazzaville de 1957 à 2003*

Préface de René Charrier

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

Préface

Pour introduire l'ouvrage de M. Mpassy-Nzoumba, présenté aujourd'hui, l'auteur me permettra, je pense, de rappeler deux souvenirs de mon passage au Congo.

Envoyé au Congo Brazzaville en octobre 1959, je fus accueilli à Maya-Maya par mon ancien compagnon de noviciat le Père Pierre Peyre. Il me conduisit à la procure, me fit faire un rapide tour du centre de Brazzaville et m'emmena dès le lendemain à Mbamou, via Linzolo.

Le petit séminaire était temporairement dirigé par le Père Joseph Le Badézet, le titulaire, le Père Clément Piers étant en congé en France. Il m'accueillit avec la simplicité spiritaine et la joie de recevoir en renfort un ancien comme lui du petit séminaire des Couëts (banlieue de Nantes) :

Je commençai aussitôt mes tâches professorales. Et c'est ainsi que j'eus pour élèves Emmanuel Vindou, François Loumouamou, Louis Portella, Bernard Nsayi, Ernest Nkombo, Anatole Milandou, et de nombreux autres moins connus mais dont il serait trop long de fournir la liste.

Ayant accepté de donner quelques heures de sciences naturelles, j'entrepris de m'intéresser aux bêtes régionales, grandes et petites. Pour être concret, je recueillis un nkumbi, puis je mis en cage un caméléon afin de mieux connaître ce curieux animal. Il me fallut pour cela chaque soir attraper des sauterelles sur la pelouse du terrain de foot afin de fournir une proie à la longue langue du caméléon. Et c'est à cette occasion que le Père Diebold me sortit le proverbe lari : « Mbwa kumini makonko bununu bumbakidi ».

Je peux aujourd'hui transposer ce proverbe. Quand tu ramasses des morceaux du passé, c'est que tu es à l'heure

des cheveux blancs. Honneur au vétéran qui nous livre aujourd'hui ses souvenirs !

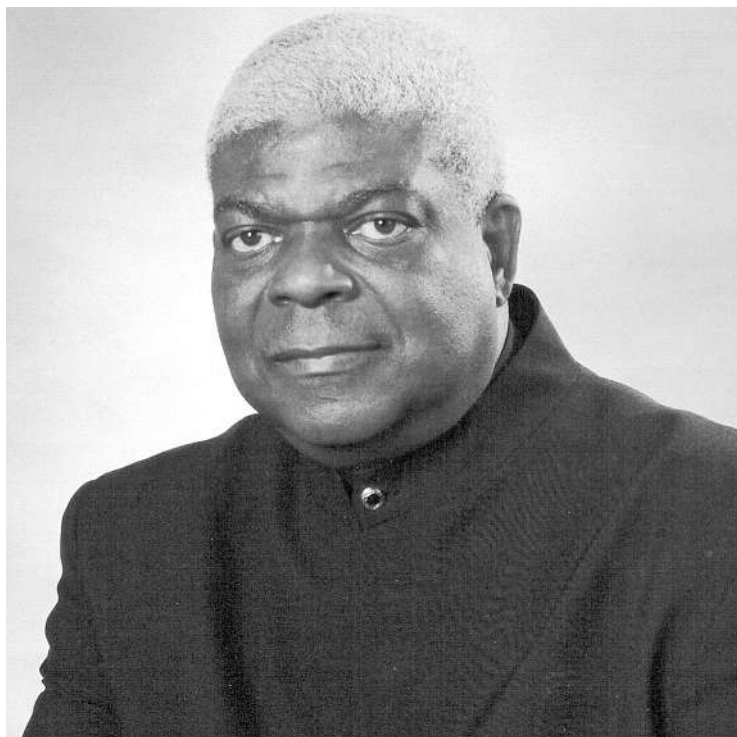
Deuxième évocation.

Peu après mon arrivée à Mbamou, le P. Clainchard, économe du petit séminaire, descendit à Brazzaville pour le ravitaillement. C'était un temps de vacances scolaires, je partis avec lui via le « Trou de Dieu ». Dans la capitale, je retrouvai mon compagnon de noviciat. Il me dit : « Je vais te montrer quelque chose qui va t'intéresser. » Il m'emmena derrière l'évêché sur un pavage en petits carreaux d'argile cuite, remontant, disait-on, au temps de Mgr Augouard. Non sans une patiente recherche, il me montra alors un de ces carreaux garni d'une inscription gravée jadis et cuite alors dans le four. « Le Congo ne pas la France 1896 ». La signature est difficile à lire ; ce pourrait être : « Korbe ». Ce qu'avait jadis pensé et gravé l'ouvrier congolais n'avait pas besoin de commentaire.

Je me devais de rappeler ce cri du cœur d'un congolais de jadis pour introduire l'ouvrage d'un congolais d'aujourd'hui, un congolais aux cheveux blancs égrenant dans un livre des pages d'histoire, l'histoire de son pays le Congo sortant de la colonisation et son histoire à lui.

Je dois le remercier aussi de m'avoir fait revivre des événements survenus lors de mon séjour dans un pays qui habite dans mon cœur et dans ma tête aux cheveux blancs.

René Charrier
spiritain nantais de 90 ans



Alphonse Jean-Pâris Mpassy-Nzoumba

Dédicace

Je dédie cet ouvrage :

Au défunt Dr Benjamin Tchikounzi, ancien Directeur Général de la Santé du Congo de 1963 à 1968, puis du Laboratoire national de Santé publique de 1968 à 1972.

Au défunt Dr Raymond Pouaty, ancien Directeur Général de la Santé publique de 1969 à 1972, avant d'occuper le poste de Secrétaire Général de l'Organisation de lutte contre les Grandes Endémies en Afrique centrale, sise à Yaoundé au Cameroun.

Ces deux personnalités ont joué un rôle important dans mon parcours professionnel ; jamais je ne les oublierai.

Je dédie aussi cet ouvrage à mes enfants :

Blaise Allyas,
Chantal-Blanche,
Gérard-Armand,
Kissani Gladys-Rolande.

Ces pages leur permettront de compléter leurs connaissances de l'Histoire sociopolitique et socio-sanitaire de notre pays dans sa tranche 1957-2003.



Pavement en briques dans la cour de l'archevêché, Brazzaville.

«Le Congo ne pa la France 1896.»

(Photo Père Robert Metzger.)

Avant-propos

Dans ce livre, je ne raconte pas une histoire, mais une partie de ma vie au travers des faits dont la plupart se sont déroulés à Brazzaville. Il s'agit d'un recueil de quelques souvenirs personnels que ma mémoire a conservés et de témoignages relatifs à des faits politico-administratifs et socio-sanitaires survenus au Congo-Brazzaville de 1957 à 2003.

Brazzaville m'a vu naître en 1937, 50 rue Lamy, face au «Cafi dia ta Nkéoua», à Bacongo. Les hommes de ma génération se souviennent de cet espace-vert peuplé d'arbres fruitiers, de caféiers, de plantations de patates, qui s'étendait en bordure de la piste de l'aéroport de Bacongo, alors en plein quartier, sur quelques hectares, de la rue Lamy à la rue Ball – côté gauche en allant vers le Centre sportif. Ce «jardin» appartenait au Chef de quartier Joseph Nkéoua.

Plus tard, en 1948, ma famille s'est installée dans une nouvelle parcelle sise 84 rue Archambault, quartier Nimbi, sur l'avenue du Temple, non loin du temple protestant.

Le quartier Bacongo est très attachant à plus d'un titre.

Ce quartier a abrité le premier aéroport de Brazzaville, dont la piste d'atterrissage s'étendait de la rue Moll jusqu'à l'actuelle avenue de l'OUA où se trouvait le hangar de stationnement des avions. Les enfants de ce quartier dont j'étais, ont donc eu le privilège de voir décoller et atterrir ces énormes engins, sous la surveillance des soldats de l'armée de l'air française dont la plupart étaient originaires du Tchad.

Cet aéroport a fonctionné jusqu'aux années 1950, au moment de l'ouverture du nouvel aéroport Mpiaka-Maya

Maya. Le hangar de l'aéroport est devenu le Centre sportif de Makélékélé et la piste d'atterrissage, l'avenue Capitaine Gaulard avant d'être rebaptisée avenue André Grenard Matsoua. Elle passe devant le grand marché de Total.

C'est dans le quartier Bacongo qu'en 1941, en pleine guerre mondiale, a été construite au bord de la corniche la Case de Gaulle destinée à loger le Général de Gaulle, lors de quelques séjours qu'il a effectués dans cette ville devenue Capitale de la France libre – combattante de 1940 à 1943.

En réalité, de Gaulle est venu à Brazzaville en 1940, en 1943 au lancement de la Radio Brazzaville, en 1944 pour la Conférence de Brazzaville et en 1958 pour la campagne du référendum sur la constitution de la V^e République française. Cette Case de Gaulle sert actuellement de résidence à l'ambassadeur de France au Congo.

Très tôt, Bacongo est doté d'une route asphaltée bordant le fleuve Congo dénommée « Corniche de Brazzaville ». Elle part du pont de Djoué, passe derrière la Case de Gaulle, l'État-major des armées, l'Hôtel de ville jusqu'à l'actuel Mbamou Palace.

À Bacongo, en 1951, est ouvert le lycée Savorgnan de Brazza. Il est inauguré en 1952 ; il faut préciser qu'à l'époque, Brazzaville ne compte que deux lycées : le lycée Savorgnan de Brazza situé à Bacongo, fréquenté majoritairement par les petits européens, enfants de colons et dirigé par M. Quiévreux et le lycée Chaminade situé derrière la Cathédrale du Sacré-Cœur qui était sous la direction des Marianistes jusqu'à la nationalisation.

Bacongo a donné au pays ses premiers mouvements de résistance à la politique coloniale avec Matsoua André Grenard, Pierre Kinzonzi, Pierre Nganga Niahou, tous trois membres de l'association « Amicale des originaires de l'AEF. »

Bacongo a donné à Brazzaville son premier maire congolais, démocratiquement élu en novembre 1956, l'abbé Fulbert Youlou.

Bacongo a donné au pays les deux premiers présidents de la République : l'abbé Fulbert Youlou et M. Alphonse Massamba-Débat, à la Justice congolaise ses deux plus grands magistrats des années soixante : MM. Lazare

Matsocota, mort assassiné en 1965 et Auguste Rock Gandzali décédé par accident de route en 1967.

Bacongo a donné aux hautes instances internationales du sport (Conseil supérieur du sport en Afrique CSSA, ACNDA, CIO) un de ses fils Ganga Jean-Claude. À la jeunesse congolaise des années 1950, ses premiers clubs « de sape » (Société des ambianceurs et des personnes élégantes), véritable phénomène culturel : le club Cabaret Saint-Yves de Massamba-Dragon, Marc Kibouya, Bernard Kouamala, Simon Obambi, Basile Makangou, Lafoucade et le club Existentialiste-Tabou de Ntari Calafard, de Miafouna Molinard, Kitsadi Diora comité Noble, Tonton Élisabeth, de Jean-Paul Batantou.

Bacongo a donné au pays de grands artistes musiciens qui se sont éparpillés dans tous les grands orchestres de Brazzaville, entre autres : les Bantous de la Capitale de Nkouka Célestin, Ganga Edo, Mountouari Cosmos, de Mpassy-Ngongo Mermans, Alphonso, Cosmos, Ricky ; de Negro-Band de Max Clary ; de Cercul Jazz de Franklin Boukaka.

Comme on le voit, les Enfants de Bacongo ont toutes les raisons d'être fiers de leur quartier, mais sans pour autant en tirer un complexe de supériorité. En effet, ils savent que chaque quartier a son histoire, sa culture, sa spécificité. Les « Enfants » de Poto-Poto, de Moungali, de Ouenzé, de Talangaï, ont eux aussi des raisons d'être fiers de leur quartier.

Poto-Poto par exemple a produit des intellectuels, des musiciens de renom, de nombreux cadres techniques et politiques dont trois présidents de la République, sans oublier le doyen Jacques Opangault de la rue Likouala. Il abrite le mythique stade Félix Éboué¹ et aussi l'historique basilique Sainte-Anne du Congo.

1. Félix Éboué est né le 26 décembre 1884 à Cayenne (Guyane française) dans une famille de cinq enfants. Nommé Gouverneur Général de l'AEF, il participe activement à la conférence de Brazzaville sur la question coloniale présidée par le Général de Gaulle, du 30 janvier au 8 février 1944. Le 16 février 1944, accablé de fatigue à la suite de la conférence, il quitte Brazzaville accompagné de son épouse et de sa fille pour un voyage au Soudan anglo-égyptien et en Egypte. Au début du mois de mai, il donne au lycée français du Caire une conférence sur l'AEF « de Brazza à de Gaulle » lorsque, pris d'un malaise, il doit s'interrompre et s'aliter.

Poto-Poto fut aussi le berceau de deux grandes figures, deux personnalités très attachantes de l'Église catholique de Brazzaville : les abbés Félix-Prosper Békiabéka² d'ethnie Mbochi et Louis Badila d'ethnie Kongo.

Né en 1918 à Buegni dans le district de Mossaka, le jeune Békiabéka devient très vite un enfant de Poto-Poto. Ordonné en octobre 1954, il décline sa première affectation pour le nouveau diocèse de Fort-Rousset, refusant ainsi l'option d'une gestion ethno-régionale du personnel apostolique de la chrétienté congolaise. Enfant de Poto-Poto, il entendait travailler à Kibouendé, Voka, Kinkala, Linzolo, auprès de ses frères du Pool.

Dans un témoignage publié dans le journal *La Semaine Africaine* du 11 janvier 2013, à l'occasion du 22^e anniversaire de la disparition de Mgr Félix-Propser Békiabéka, André-Patient Bokiba, Professeur titulaire des Universités, déclarait : « Félix-Prosper Békiabéka joua aussi le rôle délicat d'intercesseur entre l'Église catholique et les autorités politiques, pendant la crise consécutive à l'assassinat du Président Marien Ngouabi. »

Félix-Prosper Békiabéka cultivait le dépassement des complexes identitaires. Il se voulait au-dessus des ethnies, menant un rude combat contre l'ethnocentrisme qui gangrénait toutes les sphères de la société congolaise. Si son réseau d'amitié le menait ainsi dans tous les quartiers de Brazzaville, tous ceux qui l'ont fréquenté à Kinkala, à Linzolo, à l'archevêché de Brazzaville, à Sainte-Anne du Congo, à Notre-Dame de Fatima, dans sa vie de prêtre et d'homme public, savent que ses meilleurs amis, ses frères se retrouvaient dans toutes les régions du pays, dans les communautés togolaises, béninoises, gabonaises, centrafricaines, etc., de Brazzaville. »

Une congestion pulmonaire se déclare et, le 17 mai 1944, Félix Éboué rend son dernier souffle. Le 20 mai 1949, il est inhumé au Panthéon. Cf. www.ordredelaliberation.fr/fr_compagnon/338.html

2. Abbé Félix-Prosper Békiabéka (1918-1991). Ordonné prêtre en 1954. Directeur de l'enseignement catholique en 1963. Curé à Sainte-Anne du Congo.

Louis Badila³ est né le 28 juin 1930 à Brazzaville de Justin Nkounkou et d'Albertine Moutombo. Il est le troisième fils d'une famille de huit enfants. Enfant de Poto-Poto, il fait ses études primaires à Saint Vincent de Paul pour les classes de CP1 au CE2, puis les poursuit sur la colline de la cathédrale à Sainte Jeanne-d'Arc pour le CM1 et le CM2. Il rentre au séminaire de Mbamou en 1946 pour le sacerdoce. Il est ordonné prêtre le 3 juillet 1960, en la Basilique Sainte Anne du Congo par Monseigneur Michel Bernard, archevêque métropolitain.

Le Congo se rappellera ce prêtre qui a tout donné au service de l'Église, de Dieu et de son pays particulièrement à la mort du cardinal Biayenda. Au moment où tout le monde craignait un embrasement général pour venger l'assassinat de l'archevêque de Brazzaville, il fait jurer aux fidèles venus assister, le mercredi 23 mars 1977, à la première messe pour le repos du cardinal défunt de ne pas le venger. Le dimanche 26 mars lors des obsèques, il désavoue publiquement la foule qui, à la lecture du message du Comité Militaire du Parti, avait osé huer le représentant de cette instance. À la fin de la célébration, il décrétait la fin du deuil, demandant aux fidèles de retirer le bandeau blanc qu'ils portaient sur la tête. Nous pouvons dire que l'abbé Louis Badila, grâce à sa détermination et à son devoir de responsabilité et d'obéissance à son Seigneur, a été un artisan de la paix au Congo-Brazzaville en ces périodes les plus troubles de son histoire du Congo-Brazzaville.

Dans son ouvrage⁴ qu'il définit de survol, l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, de l'archidiocèse de Brazzaville, revient sur une adresse à l'abbé Louis Badila de Monseigneur Barthélémy Batantu, le jour de son intronisation : « Je saisis, en plus, cette occasion de la prise de possession du siège

3. Abbé Louis Badila (1930-1990). Responsable du journal *La Semaine Africaine* jusqu'en 1964 lors de son arrestation. Vicaire Général de Monseigneur Théophile Mbemba et du Cardinal Émile Biayenda jusqu'au 22 mars 1977. Vicaire capitulaire du 23 mars 1977 en novembre 1978 à la nomination de Monseigneur Barthélémy Batantu au siège métropolitain de Brazzaville.

4. Mesmin-Prosper MASSENGO, *Monseigneur Barthélémy Batantu, Pasteur aux talents multiples : 10 ans après*, Paris, Éditions Médiaspaul, 2014, p. 95

épiscopal de Brazzaville pour présenter, au nom de nous tous, ici présents, et au nom de toute la chrétienté du diocèse, nos sentiments sincères de gratitude à Monsieur le Vicaire capitulaire, l'abbé Louis Badila, qui a exercé, avec maîtrise, compétence et zèle, la charge pastorale durant la longue et pénible vacance...

Dès le début, vous avez été l'homme de la paix et de concorde, par votre intervention à la suite de la mort tragique de notre cher cardinal, alors que la marée de la révolte populaire risquait de dégénérer en guerre civile. Par vos paroles fermes, sages et convaincantes, vous avez sauvé le Congo et son Église. Tout le monde vous en sait gré.»

À l'instar de M. André Bikoumou un Kongo et Jacques Opangault un Mbochi (cf. chapitres 1 et 5), ces deux prêtres ont été la preuve vivante d'une fraternité sincère et d'une convivialité apaisante, constructive et durable des ethnies jusqu'à la fin de leur vie. Ces deux amis reposent ensemble dans le cimetière de la Cathédrale du Sacré-Cœur de Brazzaville.

Ainsi donc, loin de se distinguer par quartier, la plupart des jeunes de l'époque, dans leurs blagues sans méchanceté aucune, se faisaient remarquer plutôt par le fait d'être brazzavillois « Bana Mboka » des autres jeunes traités de villageois ou de provinciaux (Ba Houta). Être natif de Brazzaville ou arrivé très tôt et scolarisé à Brazzaville était une marque de fierté et d'ouverture d'esprit, tandis que les « villageois », les provinciaux » débarqués tard dans la capitale étaient accusés d'étroitesse d'esprit, de communautarisme, cette tendance fâcheuse de privilégier les places de communautés ethniques.

Il faut signaler que le même état d'esprit existait à Kinshasa où le musicien Louamba Makiadi « Franco » a chanté publiquement : « *Bahoutas ba komi bana Lipopo, biso bana mboka to komi sima na bango...* ». Traduction – « Les provinciaux nous ont coiffés au poteau, nous les enfants de Lipopo (Léopoldville) ».

C'était des blagues de jeunesse sans méchanceté aucune entre camarades ; mais ce qui est vrai c'est que les « Enfants de Brazzaville » ont, dès leur jeune âge, bénéficié d'occasions de brassage qui leur ont permis de construire des rapports de

camaraderie et de solidarité au-delà des appartenances de quartier ou de région. Exemple, les élèves du CM2 (13 ans)⁵ de l'École primaire de Saint-Joseph de Baongo et ceux de l'École Saint-Vincent de Poto-Poto suivaient ensemble les cours de mathématiques tous les jeudis à Chaminade sous la direction du frère marianiste Aloïse Zimmermann. Les enfants du Nord et ceux du Sud se sont donc mélangés très tôt.

Plus tard, à l'âge de l'adolescence, nous avons instauré au Mwana-Foot le système d'association des clubs, par lequel chaque équipe de Baongo était obligatoirement associée à une équipe de Brazzaville Nord. Et les deux équipes pouvaient se prêter mutuellement des joueurs.

Quelques exemples : mon équipe « Ouragan-Club la Macoumba » était associée au club Caïmans (quartier sénégalais) de Boubakar « Peintre » Mamadou Diop « Rhan », de Souze, de Sice Jeppson, de Amidou Camara Kopa, de Yoka Emmanuel, de Gunnar Anderson Amalfi, de mon ami Yoka Adam Volmar.

Le club Terreur de Baongo était associé à Fantasia (Poto-Poto) de Loussalat Marcel Lalouss, de Attoro Ndjolea, Bissoko-Bill, Mortiniera Ange, de Boatoukeba, de Nazaba-Balakita Kargu, de Bouissa-Matoko, de Assele Dezas.

Le club Lille de Baongo associé au club Terre-Monde-Bois dur de Ouenzé de Tsiagana Kadian-Mpemba, de « vieux » Ngoubou, de Kouedi « de Tanko. »

Ainsi donc, au sein de mon propre club « Macoumba » ou au sein de mon club associé « Caïmans », j'ai rencontré au stade Yougos (actuelle place Notre Dame de Baongo) à Saint-Vincent A et B ou à la grande École officielle de Poto-Poto des équipes fantastiques, entre autres : Robin du ciel de Gavod Moteur, Makouma Germain « Machine », de Akemono, Fouka Narcisse Baby, Sizamba. Nice de Makouana Gabard, Ambara Berul, Kanza Raphaël Eboumba, Itoua Apoyolo Libende. Tigre-Pigeon-Vert de Nzingoula « Sorcier », de Mberi Martin. Real-Azura de Mayanda Dieudonné, Mayanda Fortuné, Ndoumou Tatou Chine, Makouana Gilbert

5. À cette époque, l'âge d'admission à l'école primaire est fixé à 7 ans.

Bolida. E. B. R. (Étudiants de la Boule Ronde) de Malonga «Chine», Moussa-Eta, Obami-Itou. Visa-Reims (Ouenzé) de Samba-Mbahou, de mon ami Ondelle-Dangho Abraham Bliard.

Le sport, dit-on, unit les peuples ! Des relations se sont donc nouées. Après chaque rencontre, nous partageons nos repas ensemble. Par exemple, chez Loussalat Lalouss, rue Likouala où nous avons pris l'habitude d'aller manger le «Niamassango» cette viande de bœuf séchée que le vieux Loussalat-Père, boucher de son état, ramenait souvent du Tchad et de l'Oubangui-Chari. Nous étions ainsi reçus dans les familles de nos associés sans problème. Nous allions nous laver ensemble à la piscine Doll de Ouenzé, fiers de démontrer que la différence de tribu ou de région ne pouvait constituer un obstacle à l'amitié et à la fraternité. Pour affirmer notre identité de brazzavillois, nous nous exerçons à énumérer toutes les rues de Poto-Poto et de Moungali, de la rue Paul Kamba à la rue Jacques Opangault et les rues de Baongo, de la rue Jeanne d'Arc (Mbama) à la rue Kouta-Batéké... Bien entendu, Brazzaville était moins étendu et moitié moins peuplé que maintenant !

Ce climat de bonne camaraderie a permis plus tard l'adhésion de nombreux jeunes de Baongo à certains grands clubs de Poto-Poto comme Étoile du Congo et surtout au Club Athlétique Renaissance Aiglons (CARA).

Plus tard, devenus adultes, nos relations «brazzavilloises» se sont renforcées sans jamais nous focaliser sur nos origines ethniques. Nous pouvions nous mouvoir dans tous les quartiers de la ville, fréquenter les bars Macedo-Lumi-Congo, «chez Hugues», Tati, Pigalle de Baongo, Bouya, Faignond, Nono, Moliba, Élisée, Mampassi de la rue Batéké, Super Jazz, de jour comme de nuit, sans avoir la peur au ventre de se voir traiter «d'infiltré» dans tel ou tel quartier. Nous étions tout simplement heureux de vivre notre jeunesse dans Brazzaville sans frontières psychologiques.

C'est dans ces conditions que moi, enfant de Baongo, j'ai été sollicité par le club «Amies-École», une association de jeunes femmes de Poto-Poto parmi lesquelles : Kobalet Anne-Marie, BB Tramier, Oyombo Jeanne, anciennes élèves de «l'École ménagère» et de l'École Sainte-Thérèse de

Poto-Poto, en vue de la rédaction de leurs statuts et règlement intérieur. Par la force des choses, je suis devenu président d'honneur à vie de cette association depuis sa création en 1965.

C'est aussi dans les mêmes conditions que j'ai été désigné Président-Fondateur du club Ewawa de Poto-Poto, regroupant de vieilles gloires du foot, créée le 20 septembre 1969 dans la rue Bangala chez «Titi Johnson-Bar», avec quelques amis, parmi lesquels : Ganga Gaston-Daffirma, Wamba Dragon, Makouana Gabard, Kanza Raphaël, Okoumou Clotaire, Vincent Agboton, Yoka Adam, Mbiki Duiz, Bonzo Jules Kopa. Ces deux associations existent toujours aujourd'hui et sont dirigées respectivement par Mme Jeanne Oyombo et M. Itoua-Poto Louis.

En tant que natif de la Capitale qui m'a vu grandir et vieillir, et dont j'ai suivi l'évolution et la transformation, j'ai la possibilité, dans les limites de mes souvenirs, de conter Brazzaville sous plusieurs aspects. Ne dit-on pas que : «Lorsqu'un vieux meurt, c'est toute une bibliothèque qui brûle ? » Ainsi donc, avant de brûler, j'ai eu envie de faire cette plongée dans le passé pour relater et expliquer dans un livre dont la trame est quelque peu autobiographique, des événements qui ont fortement marqué mon esprit, pour les avoir vécus directement ou indirectement. En raison de mon parcours professionnel, j'y relate aussi des faits à caractère socio-sanitaire.

1957 est l'année de mes 20 ans et 2003 celle de la fin de ma carrière administrative auprès du département de la Santé publique, avant de m'installer durablement en France.

Je suis conscient que la narration des faits variera selon l'angle de vision ou de jugement de chacun, surtout dans un pays comme le nôtre où la rumeur occupe une place de choix dans notre culture de communication.

Je sais aussi que la tentation est grande pour l'être humain de vouloir masquer une partie de la Vérité jugée dérangeante ou politiquement incorrecte.

Je sais enfin qu'en revisitant le passé, je ne peux garantir une parfaite relation de certains faits qui se sont produits il y a une cinquantaine d'années. Mais c'est ma version des faits et elle n'engage que ma personne qui n'a rien à voir avec

celle d'un écrivain talentueux. Je sais pouvoir compter sur l'indulgence de mes lecteurs qui ne manqueront pas de relever des imprécisions.

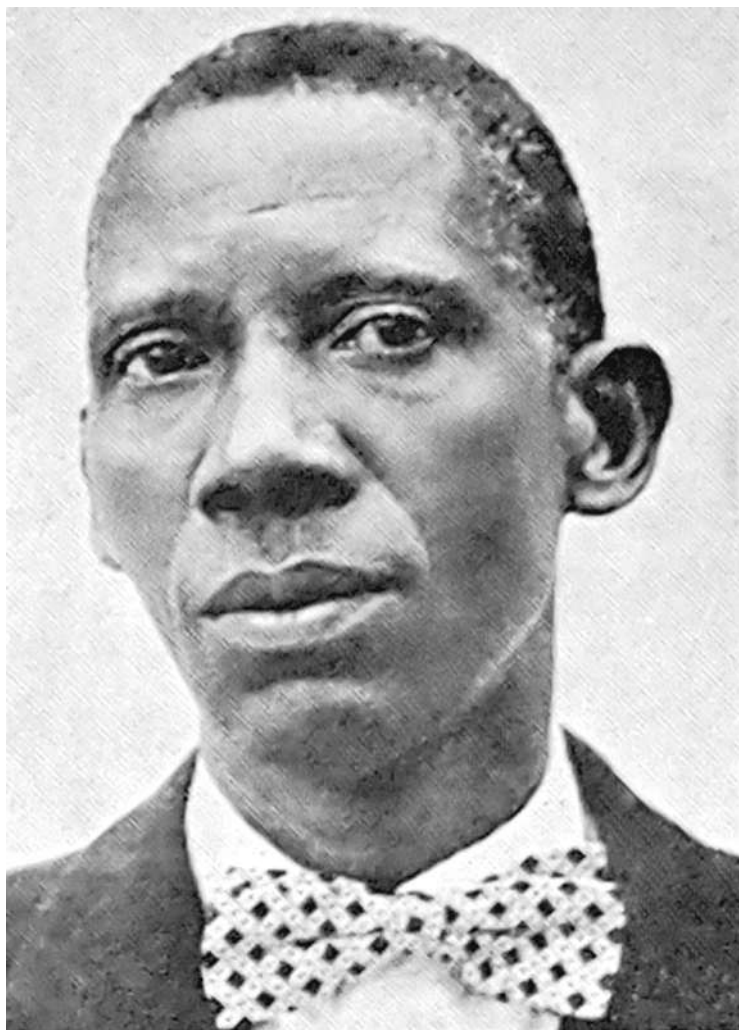
Cependant une chose est certaine. Les jeunes générations trouveront dans ce recueil de souvenirs et de témoignages personnels des références appréciables à l'immense passé de notre pays. Elles auront de ce fait, la possibilité d'enrichir leurs connaissances en comparant les différentes versions qui se présenteront à elles.

Les générations moins jeunes peuvent aussi y trouver leur compte, car ils auront l'occasion de rafraichir leur mémoire. Ce qui pourra les pousser peut-être même à publier leur propre version des faits.

PREMIÈRE PARTIE

De 1957 à 1963

De la Loi-cadre à la Révolution



Jacques Opangault (1907–1978)
(Photo archives Famille Opangault)

1

La Loi-cadre et l'accession au pouvoir de Jacques Opangault

M. Jacques Opangault est né le 18 décembre 1907 à Ikagna-Boundji dans la Cuvette. D'abord élève à la mission catholique de Boundji, puis au petit séminaire de Mbamou dans le Pool, il devient greffier au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville. Il fonde en 1946 un parti politique, le Mouvement socialiste africain (MSA), section française de l'Internationale ouvrière (SFIO).

J'ai rencontré cet homme d'état plusieurs fois chez mon beau-père M. André Bikoumou, grand commerçant de son état et membre influent du parti MSA, qui habitait au 112 rue Jolly à Baongo sur l'avenue du Temple à quelques rues du domicile de mes parents, rue Archambault. C'est dans ce même milieu que j'ai fait la connaissance d'hommes comme Letembet Ambily, homme de lettres, Maurice Ognami, ancien membre du bureau politique du MNR et autres Émile Oboa, homme de culture.

Chronologies des faits

En 1956, l'administration coloniale publie la loi du 23 juin 1956, appelée Loi-cadre ou Loi Gaston Defferre, du nom de son auteur, alors Ministre de la France d'Outre-mer.

Cette loi invite le Gouvernement français à entreprendre des réformes et à prendre des mesures propres à assurer l'évolution des Territoires relevant de la France d'Outre-mer, le but étant d'initier les cadres africains à la gestion des affaires de leur territoire, appelé à acquérir le statut de « Territoire autonome. »

Cette loi prise dans l'esprit de la Conférence de Brazzaville de 1944, présidée par le Général de Gaulle, est applicable aux territoires composant l'Afrique occidentale française (AOF)¹, l'Afrique équatoriale française (AEF)² et Madagascar dans l'Océan Indien.

En application de cette loi-cadre, l'Administration coloniale organise des élections législatives en mars 1957 tout à la fois en Oubangui-Chari, au Tchad, au Gabon, au Cameroun, territoire associé à l'AEF, placé sous tutelle française après la deuxième guerre mondiale, et bien entendu au Moyen-Congo. Elles sont organisées aussi en AOF et à Madagascar.

Au Moyen-Congo, 45 sièges sont prévus pour la future assemblée territoriale. Trois principaux partis politiques se partagent alors la scène politique :

– Le parti progressiste congolais (PPC), fondé en 1945 par M. Félix Tchikaya, ancien instituteur diplômé de la prestigieuse École William Ponty de Dakar au Sénégal. C'est le plus vieux parti politique du pays. M. Tchikaya est aussi co-fondateur du Rassemblement démocratique africain (RDA), un parti panafricain créé en 1946 et dirigé par l'ivoirien Félix Houphouët-Boigny. M. Tchikaya, élu aux élections législatives de 1946, 1951 et 1956 a représenté à Paris le Moyen-Congo notre pays au Parlement français.

– Le Mouvement socialiste africain (MSA) de Jacques Opangault, fondé en 1946.

1. Les pays de l'AOF: Sénégal, Mali (ex-Soudan), Bénin (ex Dahomey), Burkina-Faso (ex Haute-Volta), Niger, Mauritanie, Guinée-Conakry, Togo, Côte d'Ivoire.

2. Les Pays de l'AEF: Tchad, Centrafrique (ex Oubangui-Chari), Gabon, Congo-Brazzaville (ex Moyen-Congo).

– L'Union démocratique pour la défense des intérêts africains (UDDIA). C'est le dernier-né sur la scène politique, créé par l'Abbé Fulbert Youlou en 1956. L'UDDIA devient section locale du RDA, en remplacement du Parti progressiste congolais (PPC) de Jean-Félix Tchikaya, sur décision du Congrès du RDA à Bamako.

Aux élections de mars 1957, le Mouvement socialiste africain (MSA) de Jacques Opangault obtient 23 sièges et l'UDDIA de Fulbert Youlou 22 sièges.

À ces élections, le PPC de M. Félix Tchikaya n'obtient aucun siège, ce qui sonne la fin de la carrière politique de celui qui a représenté le pays en France pendant une décennie. Mort à Pointe-Noire le 16 janvier 1961 à l'âge de 56 ans, il aura droit à des funérailles nationales en présence du Président Fulbert Youlou et des membres du Gouvernement.

Je me souviens des manifestations grandioses organisées par les partisans du MSA pour célébrer leur victoire : « Soso a li Ngando, soki o Sali tembe, tanga mokanda » (Le coq a avalé le caïman ; si tu en doutes, lis le journal)³

Dans l'esprit de la dite Loi-cadre de 1956, suite aux élections de mars 1957, l'Administration française publie le décret n° 57-459 du 4 avril 1957, fixant les conditions de formation et de fonctionnement des Conseils de Gouvernement dans les Territoires de l'Afrique occidentale française (AOF), de l'Afrique équatoriale française (AEF) et de Madagascar.

Ce décret prévoit entre autres que le Conseil de Gouvernement est présidé par le Gouverneur de chaque territoire, tandis que le leader du parti qui gagne les élections assume les fonctions de vice-Président du Conseil. Par ailleurs, précise le décret, le nombre des futurs membres du Gouvernement ne devrait pas dépasser le nombre de douze.

En application de toutes ces dispositions réglementaires, et en tenant compte des résultats du scrutin de mars 1957, M. Jacques Opangault est chargé de former le premier Gouvernement. Et sur proposition de M. Jacques Opangault,

3. Le coq étant le symbole du MSA et le caïman celui de l'UDDIA.